



RAPPORT D'ACTIVITE 2012

Généralités

Tout au long de l'année 2012, la section vaudoise de la Ligue suisse des droits de l'Homme a continué ses activités, notamment les visites de détenus dans le canton de Vaud. Elle a également organisé une conférence publique sur les conditions de détention et d'internement en Suisse et a pris position sur divers sujets touchant aux droits de l'Homme tant au plan cantonal, fédéral qu'international.

En ce qui concerne les membres et les finances, quelques adhésions ont été enregistrées et les finances sont saines, même si les moyens de l'association restent modestes.

Comité

Le comité s'est réuni onze fois et s'est consulté par voie électronique en continu durant toute l'année. Le comité a traité les cas qui lui ont été soumis, s'est prononcé sur les propositions de soutien à différentes campagnes politiques ou médiatiques en lien avec des projets de loi ou de votation ou au traitement des détenus, et a poursuivi son soutien à la cause du peuple sahraoui.

Le comité regrette de devoir informer les membres que Mmes Marie Bonnard et Patricia Lin ont donné leurs démissions du comité pour des raisons de disponibilités personnelles. Marie et Patricia ont été des collaboratrices assidues et très actives du comité et c'est avec beaucoup de regrets que le comité les voit partir.

Le président tient à remercier très chaleureusement la vice-présidente Sandrine Chiavazza, ainsi que Cynthia Beauverd et Layla Clément qui, malgré de lourdes charges professionnelles, oeuvrent sans compter au succès des activités de la section, de même que Yan Giroud qui assure une précieuse veille de l'actualité et continue avec efficacité à s'occuper du site Internet.

Visites et soutiens aux détenus et autres demande de soutien

Le nombre de membres actifs ne permettant pas la continuation d'une commission prison en tant que tel, c'est le comité qui s'est chargé de cette activité. Le comité a continué de suivre les dossiers de détenus ayant fait appel à la Ligue pour conseils et soutien et a été saisie de sept nouveaux cas. Certains d'entre eux soulevant des problèmes de droit civil (divorce, tutelle) ne concernaient pas la défense des droits de l'Homme. Le comité, après analyse, a conseillé aux personnes de s'adresser à leurs



Ligue Suisse des Droits de l'Homme Section Vaudoise

avocats. D'autres cas concernaient des problèmes du droit d'asile ; le comité a effectué des recherches et fourni aux intéressés les coordonnées des associations spécialisées dans cette matière. Le cas d'un détenu relevant des autorités genevoises a été transmis à la section genevoise pour suivi.

Le comité s'est occupé des cas relevant de sa compétence en effectuant des recherches spécialisées et en procurant l'aide demandée soit par les détenus soit par les avocats ou les assistants sociaux. Une seule visite de détenu a été demandée et effectuée à la prison de la Chaux-de-Fonds.

Dans le cas du détenu dont le comité s'occupe à la prison de Lenzburg la Commission nationale contre la torture (CNPT) à qui la Ligue avait transmis une demande de visite de ce détenu est intervenue et a rédigé un rapport. Un communiqué de presse, le rapport de la CNPT et la position du canton d'Argovie peuvent être consultés aux adresses électroniques suivantes :

Communiqué de presse:

<http://www.nkvf.admin.ch/content/nkvf/fr/home/dokumentation/medienmitteilungen/2012/2012-09-20.html>

Rapport en allemand:

http://www.nkvf.admin.ch/content/dam/data/nkvf/berichte_2012/120920_ber_1lenzburg.pdf

Avis du canton en allemand:

http://www.nkvf.admin.ch/content/dam/data/nkvf/berichte_2012/120920_stn_argau.pdf

Dans un cas dont le comité s'occupe depuis 2009, concernant une personne ayant achevé de purger sa peine, mais demeurant incarcérée sans limite déterminée en vue d'un traitement psychiatrique, le travail entrepris en collaboration avec les avocats a continué de produire des effets positifs. La personne a pu accéder à un traitement privé prodigué par son propre médecin. Il n'a pas été libéré comme souhaité, mais transféré, avec son assentiment, dans le quartier psychiatrique des EPO où il pourra suivre son traitement sans être soumis aux conditions de détention ordinaires auxquelles il n'y avait plus de raison qu'il soit soumis, sa peine ayant été purgée depuis près de neuf ans.

Le comité a suivi le procès de première instance de M. Laurent Ségalat à sa demande, mais n'a pas pris position officiellement. Les observateurs ont toutefois constaté que ce procès s'était déroulé malgré de nombreux signes indiquant que l'accusation aurait peut-être dû être abandonnée faute d'éléments à charge probants. Le comité n'a pas suivi le procès en appel qui a vu M. Ségalat condamné à seize ans de réclusion pour meurtre et n'a pas pris position puisqu'il n'a pas été constaté de violation des droits de l'Homme. Le comité s'inquiète toutefois de la manière dont s'est déroulé ce procès qui a finalement donné raison à l'accusation et à la partie civile sans que des éléments



Ligue Suisse des Droits de l'Homme Section Vaudoise

nouveaux n'aient été apportés qui auraient justifier que le doute ne profite plus à l'accusé comme cela avait été le cas en première instance (absence de mobile, d'arme du crime, de témoignage, d'aveux, expertises contradictoires...)

Autres activités

Le comité est intervenu auprès de la société Car Postal après que l'un de ses membres ait été témoin d'un comportement douteux d'un chauffeur vis à vis de requérants d'asile. Une lettre a été adressée à la direction de la société afin de lui demander d'éclaircir la situation et de prendre des dispositions. La direction a répondu qu'une enquête avait été diligentée et que le chauffeur responsable avait été entendu et averti de ne plus se comporter de la sorte. Car Postal a, à cette occasion, affirmé son attachement au respect des droits de l'Homme et au principe du traitement égalitaire de tous, tout en soulignant que des situations tendues existaient dont les requérants d'asile étaient parfois partiellement responsables.

Le comité a été contacté par un avocat, dont le client était détenu préventivement à la prison des Iles à Sion. Le règlement de cet établissement est très strict, en ce sens que les détenus ne sont pas autorisés à communiquer avec leur famille durant la détention provisoire. Cette situation aboutit à des inégalités de traitement peu satisfaisantes, suivant l'endroit où un détenu est placé en préventive. Dans le cas qui nous a été présenté, ce détenu, de nationalité albanaise, avait été arrêté avec un compatriote, lequel a été placé au sein de la Croisée à Orbe. Ce compatriote était autorisé par le Procureur, en charge de l'affaire, à appeler régulièrement sa famille au pays. Malgré les autorisations adressées régulièrement par le Procureur à la Prison des Iles, le détenu en question n'a jamais appelé sa famille. Au vu de cette situation, le comité se demande de quelle manière une intervention auprès du canton du Valais serait nécessaire pour faire évoluer cette situation. Des contacts avec M. Blaise Péquignot, secrétaire de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), sont envisagés.

Soirée en hommage à Skander Vogt

Le jeudi 13 septembre 2012 a eu lieu, à la Maison du quartier de la Jonction à Genève, une soirée en hommage à Skander Vogt, jeune homme de 30 ans décédé le 11 mars 2010 dans l'incendie de sa cellule à la prison de Bochuz, suite à la non intervention des gardiens et soignants. Skander Vogt était enfermé depuis 10 ans sous l'effet d'une mesure d'internement de durée indéterminée, une pratique que la Ligue considère contraire au droit.

Lors de cette soirée, le président de la section vaudoise, invité comme maître de cérémonie, a pris la parole au nom des sections genevoise et vaudoise. Un tableau du peintre Brenar, « La délivrance de Skander Vogt » a été offert en hommage à Skander Vogt. Mme Sanda Vogt, soeur du défunt a reçu l'oeuvre en son nom.



Rencontre avec les autorités vaudoises

Le 5 juillet 2012, le président et la vice-présidente du comité ont rencontré Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, présidente du département de l'intérieur et Madame Sylvie Bula cheffe du service pénitentiaire afin de s'entretenir de la manière de collaborer pour la promotion et la défense des droits de l'Homme dans le cadre de la politique judiciaire et carcérale.

Il est ressortit des discussions que la collaboration avec les services, notamment le service pénitentiaire dirigé par Mme Bula, était ouverte afin de faciliter la communication entre nous et de permettre une promotion efficace de la connaissance des droits de l'Homme dans les prisons, tant pour les détenus que pour le personnel.

Mme Bula a fait savoir que ses services désiraient être associés aux événements que la ligue organise lorsqu'ils sont concernés par le sujet traité.

Madame Métraux a également indiqué les contacts à prendre en vue de discuter des aspects médicaux traités par la ligue, notamment le suivi psychiatrique de détenus.

Observatoire des conditions de détention dans les prisons vaudoises et suisses

La collaboration avec le Groupe Prisons s'est modifiée. En effet, suite au départ de Marie Bonnard du comité et à une restructuration des activités du Groupe Prisons, qui s'appelle désormais *Infoprisons*, la section vaudoise se contentera d'offrir sur son site un lien vers le site *Infoprisons*. Dans les cas qui pourront intéresser les deux organisations, des collaborations ponctuelles pourront être envisagées.

En 2012, le Groupe Prisons a publié quatre bulletins totalisant plus de 270 documents mis en ligne. L'hébergement électronique des trois premiers numéros a pu être assuré grâce au travail de Yan Giroud en charge du site Internet de la section vaudoise de la Ligue. Toutefois la masse d'informations ayant considérablement augmenté - en regard des premiers bulletins sortis en 2011 - le Groupe Prisons s'est résolu à créer son propre site internet. Ainsi dès novembre 2012, il s'est rendu autonome de la LSDH-VD pour la diffusion en ligne de cette plateforme d'échanges. Le Groupe et le site sont désormais renommés *Infoprisons*.

Site Internet

Le site n'a pas connu de développement particulier en 2012. Suite à la mise à jour d'une nouvelle version du système en juin, le code de récolte des statistiques a été supprimé et ces dernières ne sont pas disponibles pour le deuxième semestre. Elles n'ont été remises en fonction qu'en mars 2013.



Ligue Suisse des Droits de l'Homme Section Vaudoise

Le site a hébergé les bulletins du Groupe Prisons en 2012 et a publié les activités de la section, notamment les interventions des orateurs de la conférence publique du 28 mars 2012 sur les conditions de détention et d'internement en Suisse. Pour ces dernières, un profil LSDH-Vaud a été créé sur le site suivant :

[Soundcloud.com \(http://soundcloud.com/lsdh-vaud\)](http://soundcloud.com/lsdh-vaud)

Fréquentation

Durant le premier semestre 2012 (période pour laquelle les statistiques sont disponibles), le site a reçu près de 1'700 visites de 1'300 internautes et 3'450 pages ont été lues. On enregistre donc entre 60 et 120 visites par semaine. Les visites sont issues de 22 pays différents, mais principalement de Suisse. Les bulletins du Groupe Prisons et les pages relatives aux instruments de protections arrivent en tête des pages les plus populaires après la page d'accueil. Près de 75% des visites viennent des moteurs de recherche, Google en tête. Une visite dure en moyenne 1'45'' et 70% des visiteurs quittent le site après la consultation d'une seule page (taux de rebond).

Frais

Le développement, les mises à jour et le suivi du site sont assurés bénévolement à l'interne de la section par Yan Giroud et n'ont donc généré aucun coût financier. L'hébergement est toujours assuré par Infomaniak, société genevoise dont les serveurs sont installés à Genève. Il coûte 180 CHF par an.

Facebook

La section a maintenant un compte sur Facebook sur lequel nous publions les informations concernant nos activités ou des activités d'autres organisations en rapport avec les droits de l'Homme.

Pour les personnes intéressées à consulter notre compte Facebook, le nom de la page est le suivant : Ligue suisse des droits de l'Homme - section Vaud.

En 2012 la page Facebook a été notée 91 fois par des personnes ayant apprécié son contenu ("like").

Conférence et promotion de la ligue

La section a organisé, le 28 mars 2012 à la salle des vigneron du Buffet de la Gare de Lausanne, une conférence publique intitulée "Conditions de détention et d'internement en Suisse". Cette conférence, qui a attiré une soixantaine de personnes, a permis de donner un aperçu clair et complet des problèmes liés aux conditions de détention et



Ligue Suisse des Droits de l'Homme Section Vaudoise

d'internement en mettant l'accent sur les aspects juridiques, souvent mal connus du public, et sur leurs conséquences pour les prisonniers et leurs familles.

Le programme était le suivant :

M. Luc Recordon, avocat, conseiller aux Etats. Il était le modérateur de la soirée et a ouvert la conférence avec une introduction générale sur la politique carcérale suisse et sur les choix en matière de détention et d'internement.

M. Michel Hottelier, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève a ensuite présenté de manière claire et concise "Les droits fondamentaux des personnes privées de liberté" tels qu'ils sont définis par la Constitution, tout en donnant des exemples concrets de leur application.

M. André Kuhn, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne a, quant lui, présenté les sanctions privatives de liberté sous l'angle des principaux problèmes posés par la loi.

Enfin, M. Batiste Viredaz, avocat, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne a parlé des principaux problèmes dans la pratique.

Les interventions ont été suivies d'une partie de discussion qui a permis au public de poser des questions et aux intervenants d'approfondir certains points importants.

Une prochaine conférence est en cours d'organisation pour fin 2013.

Membres

La LSDH-VD compte un total de 53 membres. En 2011, la LSDH-VD a accueilli 5 nouveaux membres. Nous sommes heureux d'annoncer que nous pouvons déjà compter quelques nouveaux membres pour l'année 2013.

Finances

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2011 font état de recettes pour un total de 3073.65 frs et de dépenses pour 670.95 frs., laissant un disponible de 5584.80 frs.

Le comité remercie sa trésorière et les vérificateurs des comptes pour leur travail.

Le comité a continué de gérer les finances de l'association dans le but de créer suffisamment de réserves afin de permettre l'organisation d'événements, le soutien éventuel de détenus nécessitant l'intervention d'un avocat et dans l'impossibilité d'en assumer les frais et la participation éventuelle ou le soutien à des missions d'observation judiciaire à l'étranger. Le comité entend poursuivre cette gestion



Ligue Suisse des Droits de l'Homme
Section Vaudoise

conservatrice, les réserves obtenues n'étant, pour l'heure, toujours pas suffisantes pour entreprendre de coûteux projets.

Le comité a alloué une partie des fonds disponibles à l'organisation de la conférence qui sera organisée courant 2013.

Begnins, le 14 mai 2013

Le comité
Patrick Herzig
Président



ANNEXES

Statistiques 2012 du site Internet

Vue d'ensemble des sources de trafic

1 janv. 2012 - 31 déc. 2012

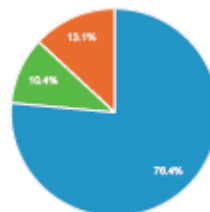
100,00 % des visites

Vue d'ensemble



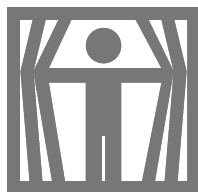
1 694 personnes ont visité ce site.

Trafic de recherche Sites référents Accès directs Campagnes



Mot clé	Visites	% Visites
1. (not provided)	109	6,42 %
2. ligue suisse des droits de l'homme	54	4,17 %
3. taser	20	1,54 %
4. lsdh.ch	16	1,24 %
5. lsdh vaud	14	1,08 %
6. www.lsdh.ch	13	1,00 %
7. abolition universelle de la peine de mort	12	0,93 %
8. 2xnon suisse	10	0,77 %
9. ligue suisse des droits de l'homme section vaudoise	9	0,69 %
10. droits human en la loi suisse	7	0,54 %

[Afficher le rapport complet](#)



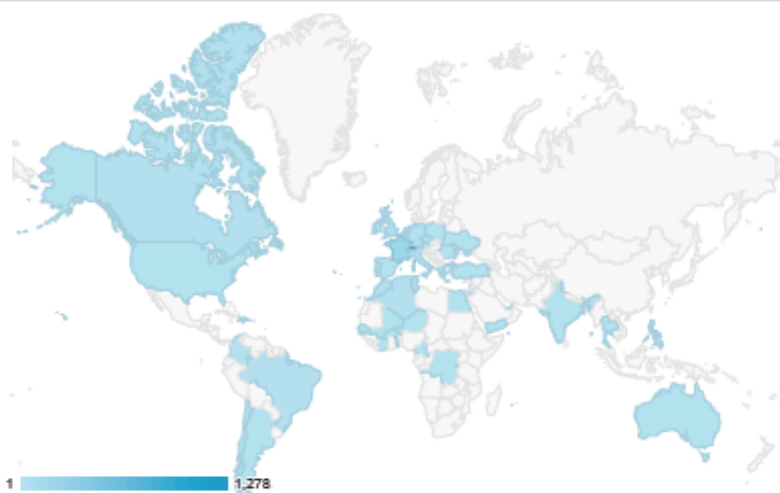
Origine géographique

1 janv. 2012 - 31 déc. 2012

100 % des visites: 100,00 %

Synthèse géographique

Fréquentation du site



Visites	Pages/visite	Durée moy. de la visite	Nouvelles visites (en %)	Taux de rebond
1 694	2,04	00:01:45	73,61 %	71,25 %
% du total: 100,00 % (1 694)	Moyenne du site: 2,04 (0,00 %)	Moyenne du site: 00:01:45 (0,00 %)	Moyenne du site: 73,61 % (0,00 %)	Moyenne du site: 71,25 % (0,00 %)

Pays/Territoire	Visites	Pages/visite	Durée moy. de la visite	Nouvelles visites (en %)	Taux de rebond
1. Switzerland	1 278	2,22	00:02:01	69,17 %	68,70 %
2. France	210	1,39	00:00:37	90,95 %	79,52 %
3. Canada	24	1,58	00:02:11	91,67 %	79,17 %
4. Morocco	20	1,95	00:01:01	85,00 %	65,00 %
5. Belgium	18	1,50	00:00:22	93,75 %	81,25 %
6. Brazil	18	1,00	00:00:00	12,50 %	100,00 %
7. Italy	13	2,85	00:00:06	61,54 %	61,54 %
8. Tunisia	13	2,00	00:03:12	92,31 %	61,54 %
9. Germany	10	1,60	00:03:17	90,00 %	70,00 %
10. Algeria	10	1,20	00:00:37	80,00 %	80,00 %
11. United States	8	1,00	00:00:00	100,00 %	100,00 %
12. (not set)	7	1,43	00:00:33	85,71 %	85,71 %
13. United Kingdom	8	1,50	00:00:08	100,00 %	83,33 %
14. Congo [DRC]	4	1,50	00:00:44	100,00 %	75,00 %
15. Côte d'Ivoire	4	2,25	00:09:15	100,00 %	50,00 %
16. Netherlands	4	1,00	00:00:00	75,00 %	100,00 %
17. Réunion	4	1,00	00:00:00	100,00 %	100,00 %
18. Romania	4	1,00	00:00:00	75,00 %	100,00 %



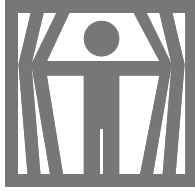
Ligue Suisse des Droits de l'Homme

Section Vaudoise

19. Luxembourg	3	1,67	00:00:14	100,00 %	66,67 %
20. Ukraine	3	1,33	00:00:28	100,00 %	66,67 %
21. Austria	2	1,00	00:00:00	100,00 %	100,00 %
22. Spain	2	2,00	00:00:27	100,00 %	50,00 %
23. India	2	1,50	00:00:35	100,00 %	50,00 %
24. Lebanon	2	1,00	00:00:00	100,00 %	100,00 %
25. United Arab Emirates	1	1,00	00:00:00	100,00 %	100,00 %

Lignes 1 à 25 sur 53

© 2013 Google



Présentation de l'audience

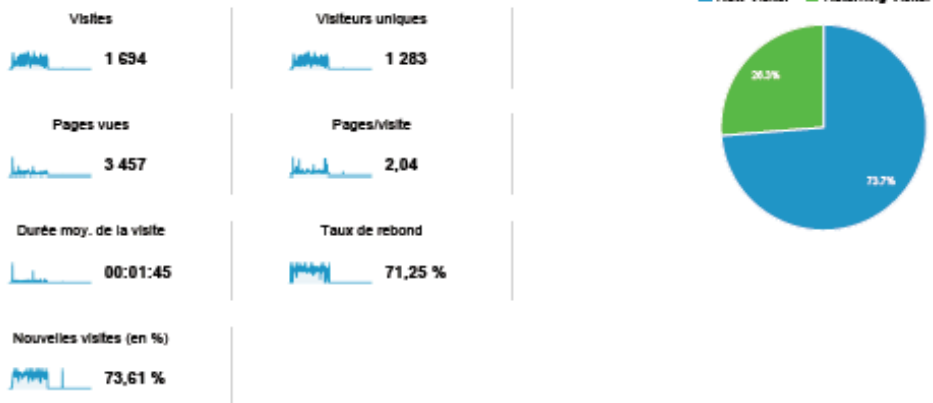
1 janv. 2012 - 31 déc. 2012

% des visites: 100,00 %

Vue d'ensemble



Nombre d'internautes ayant visité ce site : 1 283



Langue	Visites	% Visites
1. fr	992	58,56 %
2. fr-fr	407	24,03 %
3. en-us	127	7,50 %
4. de-de	29	1,71 %
5. fr-ch	23	1,36 %
6. de	21	1,24 %
7. it-it	20	1,18 %
8. en	15	0,89 %
9. it	13	0,77 %
10. en-gb	5	0,30 %

[Afficher le rapport complet](#)

© 2013 Google



1 janv. 2012 - 31 déc. 2012

Pages

Les pages sont regroupées par Page

📊 % des pages vues: 100,00 %

Explorateur

Fréquentation du site

Pages vues



Pages vues	Consultations uniques	Temps moyen passé sur la page	Entrées	Taux de rebond	Sorties (en %)	Valeur de la page
3 457	2 588	00:01:41	1 694	71,25 %	49,00 %	0,00 \$US
% du total: 100,00 % (3 457)	% du total: 100,00 % (2 588)	Moyenne du site: 00:01:41 (0,00 %)	% du total: 100,00 % (1 694)	Moyenne du site: 71,25 % (0,00 %)	Moyenne du site: 49,00 % (0,00 %)	% du total: 0,00 % (0,00 \$US)

Page	Pages vues	Consultations uniques	Temps moyen passé sur la page	Entrées	Taux de rebond	Sorties (en %)	Valeur de la page
1. /	888	626	00:01:44	560	62,32 %	51,08 %	0,00 \$US
2. /2012/01/bulletin-n4-du-groupe-prisons-janvier-2012/	277	190	00:03:50	120	70,00 %	46,57 %	0,00 \$US
3. /les-textes-qui-vous-protègent/les-protections-en-suisse/constitution-federale/	188	142	00:01:46	124	86,29 %	73,21 %	0,00 \$US
4. /les-textes-qui-vous-protègent/les-protections-en-suisse/constitution-vaudoise-cst-vd/	111	99	00:02:16	92	86,96 %	80,18 %	0,00 \$US
5. /2012/01/conditions-de-detention-et-droit-de-defense-en-suisse-conference-debat/	107	85	00:02:44	41	80,49 %	53,27 %	0,00 \$US
6. /2012/04/bulletin-n5-du-groupe-prisons-avril-2012/	106	72	00:02:44	41	68,29 %	50,48 %	0,00 \$US
7. /2011/05/bulletin-n2-du-groupe-prisons-mai-2011/	84	46	00:01:35	28	82,14 %	39,29 %	0,00 \$US
8. /2011/11/bulletin-n3-du-groupe-prisons-septembre-2011/	83	54	00:01:23	31	67,74 %	42,17 %	0,00 \$US
9. /a-propos/	80	64	00:01:27	35	51,43 %	42,50 %	0,00 \$US
10. /a-propos/contact/	72	58	00:01:01	3	33,33 %	29,17 %	0,00 \$US
11. /category/actualite/bulletins-du-groupe-prisons/	70	44	00:00:36	17	58,82 %	25,71 %	0,00 \$US
12. /les-textes-qui-vous-protègent/les-protections-europeennes/convention-europeenne-des-droits-de-lhomme/	86	64	00:02:36	50	90,00 %	81,54 %	0,00 \$US
13. /2011/03/bulletin-n1-du-groupe-prisons/	82	40	00:01:38	26	76,92 %	45,16 %	0,00 \$US
14. /2010/02/objectif-abolition-universelle-de-la-peine-de-mort-en-2015/	67	53	00:06:30	52	94,23 %	91,23 %	0,00 \$US
15. /les-textes-qui-vous-protègent/les-protections-universelles/declaration-universelle-des-droits-de-lhomme/	68	51	00:01:22	34	79,41 %	60,71 %	0,00 \$US



Ligue Suisse des Droits de l'Homme

Section Vaudoise

16.	/quels-sont-mes-droits/les-droits-protéges/	58	41	00:01:07	25	56,00 %	42,86 %	0,00 \$US
17.	/en-savoir-plus/formations/	48	38	00:00:58	15	93,33 %	37,50 %	0,00 \$US
18.	/quels-sont-mes-droits/comment-ca-marche/	48	41	00:01:28	18	94,44 %	52,17 %	0,00 \$US
19.	/2010/12/le-taser-tue-une-fois-de-plus-en-france/	46	31	00:03:22	30	60,00 %	66,67 %	0,00 \$US
20.	/category/prisons/	43	32	00:00:29	6	83,33 %	25,58 %	0,00 \$US
21.	/quels-sont-mes-droits/	42	32	00:00:24	19	73,68 %	42,86 %	0,00 \$US
22.	/2010/01/le-taser-une-arme-mortelle-un-instrument-de-torture/	41	38	00:00:58	36	91,67 %	85,37 %	0,00 \$US
23.	/a-propos/statuts/	41	33	00:00:32	8	87,50 %	36,59 %	0,00 \$US
24.	/a-propos/adhesion/	38	31	00:00:30	1	0,00 %	23,08 %	0,00 \$US
25.	/quels-sont-mes-droits/comment-me-defendre/	38	37	00:02:21	17	82,36 %	48,72 %	0,00 \$US

Lignes 1 à 25 sur 150

© 2013 Google

Sites référents

1 janv. 2012 - 31 déc. 2012

% des visites: 10,45 %

Explorateur

Fréquentation du site



Visites	Pages/visite	Durée moy. de la visite	Nouvelles visites (en %)	Taux de rebond
177	2,12	00:03:32	30,51 %	74,58 %
% du total: 10,45 % (1 694)	Moyenne du site: 2,04 (4,09 %)	Moyenne du site: 00:01:45 (101,58 %)	Moyenne du site: 73,01 % (-58,56 %)	Moyenne du site: 71,25 % (4,67 %)

Source	Visites	Pages/visite	Durée moy. de la visite	Nouvelles visites (en %)	Taux de rebond
1. protestinfo.ch	60	2,88	00:06:11	16,00 %	68,00 %
2. graap.ch	41	1,02	00:00:40	2,44 %	97,56 %
3. facebook.com	20	3,15	00:11:34	55,00 %	70,00 %
4. anvp.org	8	2,38	00:01:02	12,50 %	12,50 %
5. www.finyuri.com/BuyFacebookShares	8	1,00	00:00:00	0,00 %	100,00 %
6. prelude.ch	7	2,14	00:01:45	28,57 %	71,43 %
7. juristesprogressistesvaudois.ch	6	1,00	00:00:00	40,00 %	100,00 %
8. ps-vd.ch	6	3,40	00:00:51	100,00 %	80,00 %
9. www.rock.to/VeryProfitForex	6	1,00	00:00:00	0,00 %	100,00 %
10. google.ch	4	1,50	00:00:02	100,00 %	50,00 %

Lignes 1 à 10 sur 30

© 2013 Google